



PLAISANCE

Janvier
2010

LE MOT DU MAIRE

Meilleurs vœux pour 2010

Ces vœux se situent dans une période difficile suite à la crise économique sans précédent qui atteint tout le monde par son degré de gravité et son amplitude et une période d'incertitude pour les collectivités (communes, départements) suite au projet de réforme profonde de l'organisation territoriale de la France.

Plus près de nous pour l'année 2009, mes félicitations vont à toutes les personnes qui par leur volonté entretiennent et fleurissent leurs jardins et balcons complétant ainsi l'effort des employés municipaux pour l'embellissement de Plaisance.

De plus cette année passée, les élèves des écoles du canton ont participé à la décoration des berges de l'Arros, ce qui a valu un prix spécial de la part du Département lors des concours des villes et villages fleuris.

Concernant les travaux de la commune, ceux qui étaient prévus au budget 2009 sont en grande partie réalisés :

- **réfection d'une partie du réseau « eau »**, rue Armagnac et rue Granier de Cassagnac
- un **programme de voirie** conséquent rue Armagnac et rue de la Halle
- création d'un **mini terrain de football** synthétique pour la jeunesse et les sportifs

- *système informatique relié à l'Orgue et permettant aux touristes d'accéder à la musique de l'Orgue et aux personnes handicapées de pouvoir eux aussi manipuler le clavier de l'instrument*
- *réfection de la toiture de la Mairie*
- *éclairage du Minigolf*
- *extension de l'atelier des Services Techniques*
- *entretien de divers bâtiments*

Projets 2010 :

Le contentieux de la place de l'Eglise est en passe d'être réglé. Dès réception des fonds nous pourrons engager les travaux de réfection.

Le parking de l'Arros sera également réalisé, à l'emplacement du garage Costa, avec un parc arboré dans sa partie basse.

Le projet de réhabilitation de la Salle Polyvalente sera conditionné par les aides demandées à l'Etat, à la Région, au Département et à l'Europe.

Le programme Bourg Centre mené en partenariat avec le Conseil Général devrait nous permettre de réhabiliter en partie deux immeubles.

Malgré les interrogations, nous devons entreprendre l'année 2010 avec détermination et avec la conviction que rien ne sert de rester spectateur quel que soit notre horizon.

Avec tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous tous et vos proches.

Régis SOUBABERE



LE BILAN DE L'ÉTÉ

BILAN TOURISTIQUE 2009

Bilan très positif pour cette saison touristique puisqu'au niveau des professionnels, il a été enregistré une hausse de 10% de fréquentation.

Une hausse de fréquentation de 29% par rapport à 2008 a été observée pour la piscine de Plaisance en raison sans doute de la fermeture de la baignade au lac.

Vif succès aussi des 10 visites « découverte de l'orgue » organisées tous les jeudis matins. Elles ont permis à 522 visiteurs d'apprécier les sonorités de l'instrument grâce à la borne touristique et à la STIDO.

Constat est également fait qu'aujourd'hui la saison ne se limite plus aux 2 mois d'été mais a tendance à s'étendre sur toute l'année. Il est donc nécessaire de proposer des animations annuelles en partenariat avec d'autres structures : le CDTL, la communauté des communes, Rivages etc...

MINIGOLF

Cette année encore « Le Bosquet de Léontine » a attiré les foules ! Le mini-golf a totalisé cette saison **3436 entrées payantes** contre 3148 en 2008. Plus de 9% d'augmentation qui peuvent en partie s'expliquer par la mise en place de l'éclairage public permettant des horaires d'ouverture plus tardifs. Mais nul ne doute que son succès est dû également à l'accueil convivial et chaleureux que Philippe GIRARDEAU et son équipe savent réserver aux joueurs.



LES FÊTES DE L'ÉTÉ

Succès pour les fêtes du 14 juillet : Comme chaque année, le programme était riche et varié. Bals, Festival des Sens, course landaise, jeux... toutes les manifestations proposées

ont remporté un vif succès. Le 14 juillet, le rendez-vous des aficionados préparé par la Peña « Vivement 5 heures » a affiché une assistance record avec près de **1500 spectateurs** dans les arènes pour la Novillada sans picador. Et puis, bien entendu, l'ambiance toute la journée devant les arènes, du petit déjeuner au feu d'artifice, en passant par le repas de midi sous les platanes animé par la banda « Al Violin ».



© photo Pierre DELHOSTE

Les Fêtes Patronales : Malgré les efforts du Comité d'animation et des associations qui y participent, la fête traditionnelle a du mal à trouver un nouveau souffle. Le tournoi de mini-golf a donné lieu à la traditionnelle remise de la coupe de la Ville de Plaisance, le Trophée Maryse MUSSET, mais le temps maussade a gâché le vide grenier et le rassemblement motos.

Succès pour la douzième « CONVENTION DE JEUX MODERNES » : Cette manifestation unique dans la région et portée par l'Association Multiculturelle a rassemblée plus de **1200 joueurs** sur le week-end dans une ambiance conviviale et festive.

Un grand merci à toutes les associations qui participent aux animations de l'été et aux employés des services municipaux très sollicités pendant cette période.



LA RENTRÉE

LE COLLÈGE PASTEUR EN FORME !!

Bienvenue à Monsieur Eric BÉNARD, le nouveau principal nommé à la rentrée en remplacement de Jean-Claude DAURES. Ce jeune célibataire originaire de Mont de Marsan nous vient du Lycée climatique d'Argelès.

Les effectifs sont en hausse. Le nombre d'élèves est passé de 189 en 2008 à 194 en 2009. Les résultats au brevet des collèges sont très bons : 91,8% de reçus dont 4 mentions Très bien ; 7 mentions Bien et 18 mentions Assez bien. Les projets pédagogiques sont nombreux et portés par une équipe éducative rajeunie et motivée.

Les travaux avancent. Le bâtiment central a été démoli cet été comme prévu. Le préau, les préfabriqués, les salles et les plafonds ont été repeints. Portes, fenêtres et serrures ont été entièrement renouvelées. La toiture du bâtiment historique est en cours de rénovation.

Coup de chapeau à l'Atelier Scientifique qui a remporté le Prix Météo France pour ses travaux sur la fermentation et donc 4 places d'avion pour l'Exposcience 2009 à Tunis. Julie LECOMPTE, Cyrielle SERVAT, Loïc FORTÉ et Sylvain PERAT accompagnés par leur professeur Sylvie FABRE ont passé 5 jours à Tunis riches en échanges, rencontres et découvertes. BRAVO !



ECOLE PRIMAIRE

L'enseignement bilingüe a Plasença, qu'ei aquò?

L'enseignement bilingüe Occitan-Français est en place depuis 2005. L'initiation à l'Occitan commence à l'école maternelle. Les parents ont ainsi le choix à la fin de la petite section de maternelle entre le cursus en français ou le cursus bilingüe. Ce cursus propose un enseignement à parité horaire (12 heures hebdomadaires en Occitan et 12 heures en Français). L'organisation fait alterner demi-journées en Occitan et demi-journées en Français. Tout en permettant la transmission de la langue et de la culture occitanes qui sont nos racines et sont toujours présentes dans notre environnement proche, l'enseignement bilingüe aide à la maîtrise du Français et prépare à l'apprentissage d'autres langues. Rappelons que l'an dernier, le poste d'Occitan était menacé. L'action concertée des enseignants et des élus a permis le maintien d'Eva CASSAGNET sur ce poste et la continuité de ce projet. Lydie GARDET, originaire de Giscaro, dans le Gers, a été nommée à la rentrée 2009. C'est son premier poste.

Pour plus d'informations : Écoles maternelle et élémentaire de Plaisance.
Site web : <http://www.crdp-toulouse.fr/>

Souhaitez en Occitan la bonne année à vos amis et à vos proches :

**« Bona annada,
Plan granada,
E ben acompanhada. »**

Ce qui veut dire : « Bonne année, bien prospère et bien accompagnée »
(sous-entendu bien accompagnée de beaucoup d'autres années).

TRAVAUX

EN 2009, TRAVAUX D'ENTRETIEN

Travaux spectaculaires pour consolider les berges de la rivière et protéger les maisons en surplomb. Ils ont été effectués en septembre. La Commune et la Communauté de Communes Bastide et Vallons du Gers ont participé chacune à hauteur de 15 000 euros.

Travaux sur la rue Armagnac et la rue de la Halle : à la suite des travaux de réfection du réseau d'eau potable, il était indispensable de refaire le revêtement de la rue Armagnac. La rue de la Halle a été sécurisée par le busage des ruisseaux qui permet une circulation piétonne sans danger.



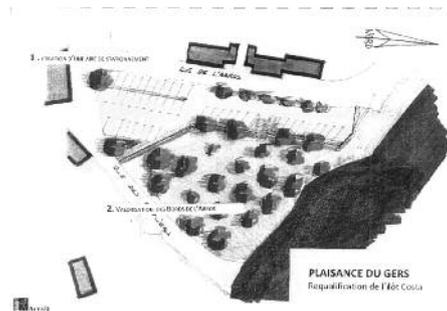
D'importants travaux ont été réalisés pour permettre l'évacuation des eaux pluviales et éviter les débordements : doublage des évacuations rue de Pavés, au carrefour de la rue de la Halle et de la rue des Pavés et entre le CLAE et le cimetière. Le fossé de la Plaine a été curé.

Travaux de réfection de la toiture de la Mairie : c'est terminé. Le clocheton est remis en place mais malgré notre bonne volonté, nous n'avons trouvé personne pour se charger de la restauration du lion ! Affaire à suivre...

UN PROJET RÉALISÉ : LE MINI-TERRAIN DE FOOT

Au stade Vivès, le nouveau terrain synthétique est opérationnel depuis début septembre. Son utilisation est réservée en période scolaire aux élèves de l'école primaire et du collège. En dehors de ces périodes, il est à la disposition de tout un chacun mais avec une priorité pour les associations sportives. L'éclairage du terrain est programmé pour le début 2010.

Reste maintenant à équiper le stade de vestiaires. Par la suite un plateau permettant la pratique de l'athlétisme pourrait être envisagé.



EN 2010 : TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

La place de l'Eglise : dès réception des fonds, nous pourrions engager les travaux de réfection.

Les berges de l'Arros : aménagement d'un parc arboré et à l'emplacement du garage Costa construction d'un parking qui devrait faciliter le stationnement pour l'accès aux écoles primaires et maternelles et au centre ville.

La réhabilitation partielle de deux immeubles : notamment la construction d'appartements dans l'immeuble Bouret, place de la Mairie, devrait se faire dans le cadre du programme Bourg Centre mené en partenariat avec le Conseil Général.

UN PROJET PHARE : LA RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Cette opération emblématique est attendue de tous.

En effet, cette salle n'est maintenant plus adaptée. Un projet ambitieux a été bâti en partenariat avec Mr Bernard MALE, architecte.

Ce projet comprend un réaménagement de l'espace intérieur de la salle avec création d'une scène, de loges, d'une régie son et éclairages, d'un nouveau point d'accueil et la construction d'une cuisine. Il prévoit également l'aménagement paysager de l'accès principal et de la cour arrière du bâtiment. Il tient compte des économies d'énergie et des normes HQE.

Cet investissement lourd pourra, en fonction des financements obtenus, être réalisé en 2 tranches techniquement réalisables sur 2 exercices mais rien ne sera entrepris avant que la municipalité ne soit assurée de la participation financière de la Région, du Conseil Général, du Pays Val d'Adour et peut-être de l'Europe.

LES CHOIX DE LA MUNICIPALITÉ : LE SYNDICAT DES EAUX ET LE P.L.U

POURQUOI PLAISANCE A REJOINT LE SYNDICAT DES EAUX

- La commune de Plaisance est actuellement alimentée à partir d'une station d'eau de traitement réhabilitée en 1989, pouvant utiliser comme ressource soit l'eau de l'Arros soit l'eau de l'Adour (Canal de Cassagnac).
- Un courrier de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, en date de juillet 2007 fait état d'une inadaptation de la filière pour un traitement correct des pesticides et sauf abandon programmé, cette station aurait nécessité une mise en conformité technique et administrative, après une mise en demeure par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, pour fin 2010.

Deux solutions s'offraient donc à la commune :

- 1) mettre en conformité la station de traitement et constitution d'un périmètre de sécurité le long du Canal de Cassagnac.
- 2) accepter le schéma départemental qui prévoit l'approvisionnement en eau par un forage souterrain en bordure de l'Adour au lieu-dit « les Rouges » à Tasque. Ce forage est déjà protégé par un périmètre de sécurité et est suffisant pour approvisionner la commune de Plaisance, en plus des communes du secteur d'Aignan.

- La solution n°1 a été chiffrée par la Direction Départementale de l'Agriculture à 2 millions d'euros.
- Entre temps et depuis quelques mois, les syndicats d'Aignan et de Riscle ont décidé de fusionner, ayant l'opportunité d'accéder à l'eau du syndicat Nord-Est de Pau (au cas où il y aurait une pollution sur l'Adour), provenant d'une nappe à 700 mètres de profondeur, d'une très bonne qualité et qui ne servira que ponctuellement.

• **Le Conseil Municipal a donc choisi la solution n°2 :**

- au vu des investissements importants à réaliser
- au vu de tous les travaux restant à faire sur le réseau
- Le nouveau prix de l'eau sera supérieur au prix actuel et dépassera sûrement 1.20€/m³ (prix actuel de 0.89€/m³) mais il aurait augmenté de façon bien plus conséquente si nous avions choisi la solution n°1.
- Ce projet commun reste globalement et pour chaque collectivité, plus rationnel et plus économique que des solutions dites « individuelles ».
- Le nouveau syndicat comprenant 13 communes du canton de Riscle, 12 communes du canton d'Aignan et 4 communes du canton de Plaisance, aura à réaliser des investissements pour les trente prochaines années, dans le cadre d'un service public de l'eau, géré en régie directe au mieux de l'intérêt des abonnés avec un coût de l'eau maîtrisé.

LE P.L.U (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Souhaitant disposer d'un outil plus complet que la carte communale en matière de gestion du droit des sols et des constructions, le Conseil Municipal a prescrit le 30 mars 2009 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les communes dotées d'un PLU prennent automatiquement la compétence en matière d'urbanisme. Les autorisations d'urbanisme sont délivrées par le maire au nom de la commune suivant les prescriptions du PLU.

Le PLU est un document public. Il sera mis à la disposition du public après approbation :

- en mairie ;
- en préfecture et à la sous-préfecture de Mirande.

Vous serez tenus informés de l'avancement de l'étude, notamment sur le site internet de la commune, sur le bulletin municipal et par affichage en mairie.

CULTURE ET PATRIMOINE

EN SEPTEMBRE

Samedi 12 septembre 2009 :

Concert de piano par Didier CASTELL JACOMIN au Cinéma Europe réalisé en partenariat avec l'A.D.D.A du Gers, l'association « Arpèges en Gascogne » et l'association « Le grain à moudre » de Samatan.

Un public attentif, chaleureux et conquis par le jeu à la fois subtil et virtuose de ce pianiste de renommée internationale, a longuement applaudi le programme « Chopin, Mozart, Beethoven » qu'il avait choisi d'interpréter. Une tentative pour renouer avec les concerts de musique classique dont le succès est un encouragement à poursuivre dans cette direction.



Samedi 19 septembre
et dimanche 20 septembre 2009 :

« **Les journées du Patrimoine** »

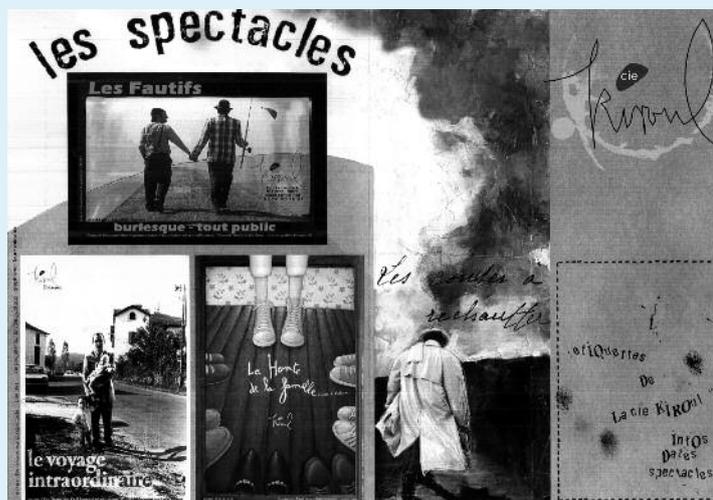
Lors de ces journées organisées cette année sur le thème « Patrimoine pour tous », Mickaël FOURCADE a présenté la STIDO et animé deux ateliers en direction de personnes handicapées. Il a reçu la visite de Monseigneur GARDÈS qui s'est passionné pour l'invention du jeune facteur d'orgues.



EN OCTOBRE

Du mercredi 21 au samedi 24 octobre 2009 :

La caravane kiroul : un bilan mitigé



spectacles proposés. Mais ils n'ont pas été déçus. L'accueil, l'échange avec les comédiens et la qualité artistique du travail présenté ont fait de ces quatre jours un temps fort de rencontre autour du théâtre. Reste à réfléchir sur une meilleure communication et un travail de médiation pour trouver un plus large public.

La Caravane Kiroul s'est installée Salle Polyvalente pour quatre jours. Elle a sorti de ses valises 3 spectacles de la compagnie « **Le Voyage Intraordinaire** », « **La Honte de la Famille** », « **Comment va la Terre ? Elle tourne...** », et deux surprises « **Mademoiselle Tachon** », « **Brune matinale** ». Ce projet, soutenu par la Communauté des Communes, la Région Midi-Pyrénées et la Mairie de Plaisance n'a pas obtenu le succès attendu.

Si les représentations scolaires ont été un succès avec une participation massive des écoles du secteur scolaire, des CLSH et des collèges de Plaisance et Riscle totalisant 329 spectateurs sur 5 représentations, il n'en a pas été de même pour les représentations tout public. 97 spectateurs seulement pour les trois

EN NOVEMBRE

Dimanche 8 novembre 2009 :

Large succès pour l'après-midi musical organisé à la salle polyvalente par le club « La Renaissance » avec en ouverture une démonstration de Country et en deuxième partie le concert du groupe vocal « Aire Singing ».

EN DÉCEMBRE

Du samedi 5 au dimanche 13 décembre 2009 :

Exposition Claude LACHAUD salle n°1 de la Mairie. Portraits et paysages ont montré la maîtrise des différentes techniques acquises par cette ancienne élève de l'Atelier de dessin que dirige Maryse PAJOT.

Animations à la Médiathèque : Dans le cadre de « Lire en fête » une exposition sur la littérature policière et une rencontre avec l'écrivain Bernard POUY auteur de romans policiers et créateur du « Poulpe » ont été proposées au public. Des ateliers d'écriture autour de la « nouvelle policière » ont été mis en place pour des adultes et les élèves des classes de quatrième des collèges de Marciac et de Plaisance. Le jury va se réunir prochainement pour récompenser les meilleurs textes qui devraient être publiés.



Le mercredi 30 décembre 2009 :

L'équipe de la Médiathèque et celle du Cinéma Europe ont proposé une animation associant lecture et cinéma. Une trentaine d'enfants accompagnés par leurs parents ont apprécié la poésie et l'humour des textes lus par Pascale SANVERT et Sigrid COPIN sur le thème de Noël et le très beau film d'animation « Kéerty ou la maison des contes ». L'après-midi s'est terminé comme il se doit par un goûter.

EN BREF

L'assemblée générale des Anciens Elèves du Collège Pasteur. Cette journée de retrouvailles amicales s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. L'invité d'honneur de cette année était J. THÈSE, ancien élève, originaire de Couloumé-Mondébat, actuellement chercheur à l'Institut Pasteur qui a parlé de son itinéraire de « Pasteur à Pasteur ».

Une nouvelle Présidente pour l' « Atelier d'Arts Plastiques » Marie-Josèphe CHAUVIN a été élue à la présidence de l'association en remplacement de Jacques DESBORDES. La nouvelle présidente entend continuer les différents projets que conduit cette association dans le domaine culturel sur Plaisance et le territoire. La Municipalité la félicite et l'assure de son soutien.

Un cycle de conférences est proposé aux amateurs de Patrimoine durant l'hiver par « La Mésange bleue » en attendant les sorties qui reprendront au printemps. Renseignements auprès de Madame ABADIE : 05 62 69 31 86, de Madame CRABÈ : 05 62 69 35 85 ou de Monsieur LAGORS : 05 62 69 40 75.

SPORT

UN NOUVEAU CLUB SPORTIF : « PLAISANCE CANOË KAYAK »

La pratique du canoë kayak à Plaisance a une longue histoire. Initiée par André DEBONS, professeur d'Education Physique au collège Pasteur et continuée par Guillaume DUMORA, professeur de Biologie, cette activité a toujours enthousiasmé les élèves. Il était donc logique de créer une structure en dehors du Collège pour répondre à l'envie des jeunes d'aller plus loin dans la pratique de ce sport et accueillir ceux qui ont envie de ballades en eaux calmes. Regroupant jeunes, parents et anciens de la section kayak, « Plaisance Canoë Kayak » est né le 24 septembre. Nous lui souhaitons une longue vie.

La municipalité a voté une subvention de départ et a prêté un local au bord de l'eau pour stocker leur matériel et démarrer leurs activités.



VERS UN CLUB DE HAND-BALL « TERRITORIAL » ?

Le comité départemental de hand-ball a la volonté d'implanter un club « territorial » regroupant AIGNAN, MARCIAC, PLAISANCE, RISCLE et leurs environs.

Si vous aimez le hand et que ce projet vous intéresse, n'hésitez pas, contactez :

Mme DUMONT : 09 60 01 36 02. Mr. COTONAT : 05 67 36 04 78.

Mr PAGES: 05 62 69 47 57. Mr K'DELANT :05 62 69 16 19.

SOCIAL

LA MARCHÉ POUR LA VIE Un chèque de 4500 euros pour lutter contre le cancer !

Cette année, La Marche pour la Vie a remis un chèque de 4 500 euros à La Ligue Contre le Cancer pour aider de façon pratique les malades dans le Gers.

Cette somme a été récoltée grâce aux commerçants, aux associations et aux personnes qui ont réalisé des activités tout au long de l'année. Le Dr SABARDEIL, qui a succédé au Dr BRANET à la présidence de La Ligue, a reçu le chèque des mains de Mme Carole CLARK, présidente de l'association, à l'occasion de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à la Maison des Associations en présence de M. Régis SOUBABÈRE, maire de Plaisance, des membres du bureau et de plusieurs adhérents



VERS LA CREATION D'UNE UNITE « ALZHEIMER » A LA MAISON DE RETRAITE ?

La Cité St Joseph qui, à ce jour, peut accueillir jusqu'à 87 résidents et emploie 49 salariés à temps plein poursuit ses travaux d'humanisation et de restructuration des bâtiments existants. Ainsi un projet ambitieux et répondant aux besoins et aux attentes des familles est en train de se mettre en place : la création d'une unité protégée qui restera en lien direct avec le reste de la structure. Cette unité prendra en charge les personnes âgées souffrant de maladie de type Alzheimer. Ce projet prévoit en outre la création de 2 places d'accueil de jour.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

«CONCOURS DES MAISONS FLEURIES» 2009

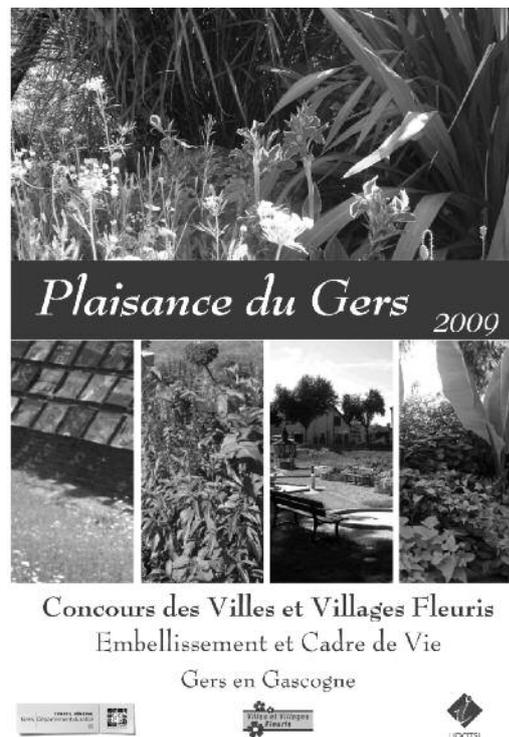
En 1ère Catégorie « Jardin fleuri » : Mr Patrick CUGINI remporte le premier prix, Mme Josette LEPOUTRE le deuxième et Mr Marc LAHENS le troisième. Ont également participé Mmes Danielle CAP, Irène CHARNOT, Martine CHASTEAU, Solange DUFFAU, Alberte DUMAS, Gisèle GANDILHON, Monique PERES, Nicole PÉRES, Viviane ZAGO et Mr Jean-Michel LEPOUTRE.

En 2ème catégorie « Ensemble collectif » : La Cité St Joseph gagne le prix.

En 3ème catégorie « Bâtiment à vocation commerciale » c'est le Camping de l'Arros.

Le « Coup de Cœur du jury » va au fleurissement de la Place de l'Eglise réalisé par les agents municipaux.

Félicitations à tous!



CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DU GERS 2009

Le jury départemental a cette année encore donné un prix à la commune pour le fleurissement et l'embellissement de la ville. Celui-ci a particulièrement remarqué les tableaux de la rivière peints par les enfants des écoles du secteur scolaire de Plaisance et installés sur le mur à l'entrée du village. Cette installation originale a été vue comme une très bonne initiative pédagogique en faveur du Développement Durable.

Vous pouvez avoir un aperçu du travail réalisé par les jardiniers de la ville et apprécié leur savoir-faire en admirant la couverture de ce numéro. Un grand merci également aux enfants des écoles et à leurs professeurs pour le « mur d'images ».



RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

Sur proposition de Madame Claudie BERTRAND, conseillère municipale, une réception amicale destinée aux nouveaux habitants de notre commune (depuis 2008) a été organisée en mairie le 11 décembre dernier.

A cette occasion, un livret d'accueil, présentant les principaux services, commerces, artisans et associations de la commune leur a été remis.

Après une présentation et un discours d'accueil de Monsieur le Maire, les invités ont apprécié de pouvoir faire connaissance entre eux et de rencontrer les élus présents, dans une ambiance très conviviale.

Gageons que cette initiative qui a été unanimement appréciée sera renouvelée régulièrement.



LE PERE NOEL A LA MAIRIE

Vendredi 18 décembre 2009, le Père Noël est passé à la Mairie de Plaisance pour les enfants du personnel et des conseillers municipaux.



LE DEPART DE JOEL PAJOT



Après 12 ans de bons et loyaux services à la Voirie (Service de l'Eau), Joël est affecté au Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Riscle puisque la compétence "Eau" de la ville de Plaisance y est transférée. Souhaitons à Joël une bonne intégration dans sa nouvelle équipe !

LA MEDAILLE DE CITOYEN D'HONNEUR DE LA VILLE DE PLAISANCE

POUR JACQUES DESBORDES ET MAURICE COSCUELLA

Dans le cadre de la traditionnelle cérémonie des vœux du nouvel an, Monsieur Régis SOUBABÈRE, maire de Plaisance et Madame Catherine COSTES adjoint à la Culture ont remis cette symbolique décoration à Monsieur Jacques DESBORDES pour son action dans le domaine associatif et culturel et à Monsieur Maurice COSCUELLA pour avoir pendant de nombreuses années fait connaître Plaisance grâce à la renommée de sa table du Ripa Alta.



INFOS DE LA FÉE DU TRI

Le Sictom Ouest vous informe qu'il a conçu un blog dans lequel vous trouverez toutes les informations concernant les collectes, les déchetteries et les actualités de votre syndicat.
<http://sictomouest.blogspot.com>

LES PERMANENCES

MAIRIE : 05 62 69 32 17

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.plaisancedugers.com

Nouveau look et mise à jour régulière des informations.

C.I.A.S. : 05 62 69 13 91

Mesdames FAUCQUEZ et DUCOS

Lundi : de 8 h 30 à 12 h 30 – 13 h 30 à 17 h 30 / Mardi : de 8 h 30 à 12 h 30 – 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 / Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 – 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30

OFFICE DE TOURISME : 05 62 69 44 69

mail : ot.plaisance@wanadoo.fr

MISSION LOCALE : 05.62.05.32.32

Madame GARCIA

Le mardi après-midi tous les 15 jours et sur rendez-vous

(1er étage de la Mairie)

U.R.S.S.A.F : 05.62.69.39.49

Le 1^{er} mercredi du trimestre de 14h à 18h

(rez de chaussée – immeuble Lagnoux)

DIRECTION SOLIDARITE DEPARTEMENTALE : 05.62.09.39.90

Madame TARIS, assistante sociale

Sur rendez-vous (1er étage de l'immeuble Lagnoux)

M.S.A : 05.62.69.13.37

Madame FRESCHI (assistante sociale)

Tous les jeudis matins (sauf 1er jeudi du mois)

16 rue des Pyrénées

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNE BASTIDES ET VALLONS DU GERS :

05.62.09.30.68

Chemin de Ronde 32230 MARCIAC